

Etes-vous au point sur les nouveautés du droit du travail ? Comment éviter un litige avec vos salariés ?

Chers Adhérents,

Comment optimiser la gestion des relations sociales avec vos salariés.
Appréhender au mieux le droit du travail suite à l'importante évolution
de la réglementation et de la spécificité du secteur du Bâtiment.

Nous vous invitons à une **soirée d'information** animée par
Me Anne-Cécile GROSSELIN, avocate spécialisée en droit du travail.



**> Le jeudi 11 avril 2019
de 18 h à 20 h à la CAPEB 71 à CHALON-SUR-SAÔNE**

Au programme :

1/ Actualités :

- Les Conventions Collectives Nationales des Ouvriers du Bâtiment, on en est où ?
- Temps de trajet, êtes-vous au point ?
- Absence : Un salarié ne se présente pas à son poste, que faire ?
- Accords d'entreprise ? Le droit du travail sur mesure dans vos entreprises.
- Barèmes des indemnités de licenciement sans cause réelle et sérieuse : Remis en question par les prud'hommes ?

2/ Vous avez la parole : Notre avocate partenaire est à votre disposition pour répondre à vos
problématiques salariales. N'hésitez pas à venir avec vos questions !

Nous vous attendons nombreux à cette soirée qui se clôturera par un apéritif !

*Toni SPINAZZE
Président de la CAPEB 71*

Pas d'hésitation, je M'INSCRIS !

**BULLETIN – RÉPONSE – Réunion « Etes-vous au point sur les nouveautés du droit du
travail ? »**

à retourner à la CAPEB 71 avant le 10/04/2019

> Pour vous inscrire, merci de retourner ce bulletin par courrier,
par mail : capeb71@capeb71.fr ou par fax au 03.85.90.97.79

M et/ou Mme

Participera à la réunion : «Etes-vous au point sur les nouveautés du
droit du travail ? » à CHALON-SUR-SAÔNE le 11/04/2019 -

Nb de personnes :...

Ne participera pas

*Coordonnées ou cachet de l'entreprise
(utile pour vous recontacter en cas de besoin)*